



VICHfait : par et pour les habitants de VICH

Effets de la sécheresse et de la canicule sur Vich

La sécheresse et la canicule de cet été n'ont pas été sans effets pour notre village. Au niveau de la commune, le plan canicule déclenché par le canton a été activé. La Municipalité a pris contact avec toutes les personnes de plus de 75 ans qui vivent seules afin de vérifier qu'elles sont bien suivies soit par la famille, des amis, des voisins ou le CMS. Dans notre commune nous avons le plaisir de constater que tous nos aînés sont bien entourés.



Du côté des agriculteurs à qui nous avons parlé, ceux-ci ont tous mis en place, suite aux épisodes de chaleur ces dernières années, un système d'arrosage basé sur le réseau de distribution d'eau du lac (SANE) dont ils peuvent bénéficier sur notre commune.

Alain Mottier, de la pépinière Europlant SA sur la route de l'Etraz, indique qu'ils ont en outre laissé l'herbe pousser plus haut que d'habitude sous les arbres fruitiers qu'ils produisent. Cela leur a permis de rafraîchir la température au sol et autour des arbres de quelques degrés.

Patrick Buchwalder, responsable des deux vergers sur le côté sud ouest de Vich, doit faire face à certaines complications pour sa production de pommes (variétés Gala, Golden, SweeTango). La récolte de pommes a dû commencer plus tôt que d'habitude et en pleine canicule d'août ce qui n'a pas été évident pour les travailleurs. D'autre part, afin que les pommes puissent avoir une coloration optimale il faut des nuits fraîches ce qui n'a pas été le cas. Bien que la qualité du fruit soit gustativement excellente, elles se vendent moins bien en supermarché à cause de leur couleur, ce qui entraîne des revenus plus bas. Enfin beaucoup de pommes ont été piquées par des oiseaux qui viennent chercher de quoi s'hydrater dans les fruits.

Enfin du côté de la vigne, le réchauffement est globalement une bonne chose nous raconte Reynald Parmelin du Domaine de la Capitaine. Environ 10% de son domaine est situé sur notre village (ce qui représente environ 20'000 bouteilles). Le travail d'arrosage est plus important et il y a aussi certaines maladies et des insectes plus fréquents dans le sud de la France qui commencent à apparaître chez nous. Les vendanges ont ainsi commencé plus tôt, vers le 25 septembre afin d'éviter un taux de sucre trop élevé dans les raisins, donc trop d'alcool. Toutefois, avec le climat que nous avons eu et le sol vichois propice en particulier aux cépages rouges de par sa légèreté et son côté graveleux et drainant, il s'attend à un vin 2023 de grande qualité qui sera plus rond, moins acide, plus riche et plus équilibré. (MP)



M. Reynald Parmelin du Domaine La Capitaine (crédit photo - Domaine La Capitaine)

Des scouts vichois en Corée du Sud pour le Jamborée 2023

Chose n'est pas coutume, cet article se doit de débiter par de l'étymologie. Le jamborée est un mot anglais issu de l'hindi, apparu dans les années 1910, qui désigne un rassemblement de scouts. Le premier jamborée mondial eut lieu en 1920 à Londres.

En août 2023, un jamborée a eu lieu en Corée du Sud et 6 adolescents du groupe scout de Noirmont-Gland, dont des vichois, âgés de 14 à 16 ans, y ont pris part du 26 juillet au 12 août. Cet événement qui regroupait 42'000 jeunes a notamment été marqué par une chaleur caniculaire (plus de 38 degrés), une forte

humidité puis un typhon - ayant engendré le transfert en urgence des scouts vers plusieurs sites sécurisés de la capitale sud-coréenne, Séoul. Certaines délégations, parmi lesquelles celle de Grande-Bretagne et de Singapour, ont fait le choix d'écourter le séjour de leurs groupes respectifs considérant que les conditions d'hygiène n'étaient pas adéquates.

L'événement a néanmoins été qualifié "d'inoubliable" par certains jeunes de la délégation suisse. Le prochain jamborée aura lieu à Gdansk, en Pologne, en 2027. (GBA)

Agenda

Mardi 10 octobre, 20h
 Jeudi 2 novembre, dès 18h30
 Jeudi 2 novembre, 19h30
 4-5 novembre
 Samedi 5 novembre, 18h-21h
 Samedi 25 novembre

Samedi 2 décembre, 10h-16h
 5 décembre, 20h
 Tous les mercredis, 17h-22h

Conseil communal (Forum des Pralies)
 Championnat du monde de malakoffs. Espace Amaretto, Rue de Genève 97, 1004 Lausanne
 Recrutement pour le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Gland-Serine
 Le Bourru - découverte des vins de la région (www.caveau-luins-vinzel.ch/evenements/le-bourru/)
 Disco Halloween au Forum des Pralies
 Une soirée théâtrale organisée par les Vichamines avec la troupe DoSaBé qui jouera une pièce d'Eric Beauvillain « Drumer Club »
 Marché de Noël suivi par une fête de Noël
 Conseil communal (Forum des Pralies)
 Bar à vins ouvert au Domaine la Capitaine (www.lacapitaine.ch)

Nouvelle construction au chemin du Petit-Pont

Vous vous êtes peut-être demandé ce qui est en train d'être construit sur la rue du Petit Pont, à quelques mètres de la rivière.



Il s'agit d'un bâtiment de logements sur 5 niveaux (sous-sol, rez, premier étage, deuxième étage et combles) qui remplace d'autres logements devenus vétustes. Le bureau d'architecture, Coretra à Nyon, nous a transmis l'image de synthèse ci-contre de l'immeuble une fois terminé.

En tout, il y aura 10 appartements (1 x 1 pièce – 1 x 2 pièces – 6 x 3 pièces – 2 x 4 pièces) tous en PPE ainsi qu'un parking en sous-sol. Certains appartements ont déjà été vendus et d'autres appartements seront mis en location par la suite.

L'immeuble sera chauffé avec des pompes à chaleur et sera équipé de panneaux solaires. Les travaux devraient être terminés vers fin 2024 environ. (MP)



Où en est notre commune dans le développement du solaire ?

La progression de l'énergie solaire est "plutôt lente" à Vich, d'après l'analyse faite par 24 heures. La première installation a été raccordée au réseau en 2008. Fin 2022, 34 installations ont été enregistrées, dont trois l'année dernière. Environ 9,6% des surfaces de toitures appropriées à Vich sont utilisées pour l'énergie solaire. En comparaison, ce chiffre atteint 20% dans la commune voisine de Vinzel.

Il existe plusieurs entreprises dans la région qui peuvent aider les particuliers et les entreprises, pour l'installation et également pour l'ensemble du processus (conception, financement, demande de subventions).

Des subventions qui peuvent atteindre plusieurs milliers de francs par installation sont disponibles. Leurs montants dépendent

du type d'installation (puissance, la façon dont les panneaux sont intégrés ou pas au bâtiment, leur angle d'inclinaison, ...). D'autre part, la municipalité de Vich offre 50% de la subvention cantonale, au maximum CHF 1,000. Les propriétaires peuvent en outre profiter de déductions d'impôts. Différents calculateurs existent sur Internet permettant d'estimer les subventions.

Avec les efforts pour ralentir le changement climatique et la loi sur le climat, il n'y a pas de meilleur moment pour changer votre système. (NM)

Voir l'entretien avec Claudio Greco qui explique tout sur leur installation photovoltaïque dans le VICHfait de mai 2018. www.vich.ch/journal-vichfait

Les malakoffs : toute une histoire!

Les malakoffs, ces beignets de Gruyère constitués de farine, d'œufs et de vin blanc, sont un symbole culinaire de notre région bien connus des plus gourmands.

Ils trouvent leur origine au 19^e siècle dans les villages de la Côte; à Eysins, Begnins, Bursins, Luins et Vinzel (où ils sont parfois appelés « beignet de Vinzel »). En effet, alors que les troupes de Napoléon III passèrent par la Côte en 1853 pour se rendre à Sébastopol, en Crimée, des villageois de Genève et de la Côte furent recrutés pour renforcer les troupes. A la fin de la guerre, en 1855, les soldats ayant survécu aux batailles é mirent le souhait de rentrer. Napoléon aurait alors demandé à

sa cuisinière de les nourrir, cette dernière aurait alors fait frire du fromage. Ce mets prit alors le nom – le malakoff – qu'on



(Crédit photo: G. Bourguet)

lui connaît aujourd'hui en souvenir de la première victoire remportée sur le champ de bataille, symbolisée par la prise du Fort Malakoff.

Afin de célébrer les mets ainsi que ceux et celles qui les confectionnent, l'organisation «Lausanne à Table» organisera le troisième championnat du monde de malakoffs le 2 novembre 2023, à Lausanne. Pour plus de renseignements sur les inscriptions : www.lausanneatable.ch.

A noter enfin que les malakoffs sont disponibles à la livraison à domicile sur le site app.zelo.ch. (GBA)

La recette des malakoffs pour 4 personnes

Ingrédients:

- ◇ 400 g de Gruyère AOP mi-salé
- ◇ 200 g de farine
- ◇ 300 ml de vin blanc de la Côte
- ◇ 150 ml de lait
- ◇ 3 œufs
- ◇ 1 cuillère à soupe d'huile
- ◇ Sel

Préparation:

Découper le fromage en bâtonnets courts de la longueur du pouce puis le faire mariner quelques heures dans le vin blanc. ► Mélanger la farine, les œufs et le lait sans faire de grumeaux. ► Ajouter une pincée de sel et l'huile. ► Enduire le fromage dans le vin puis l'enduire de farine avant de l'enrober généreusement dans la pâte à frire. ► Faire frire à 180 degrés jusqu'à obtenir une belle coloration. ► Éponger les malakoffs sur du papier absorbant. ► Servir chaud avec une bonne salade verte.

Appel à candidature pour le Conseil Communal

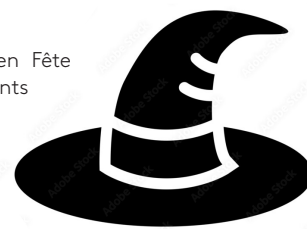
Comme indiqué dans nos colonnes en juin 2023 ainsi que dans le journal La Côte, il manque actuellement au Conseil Communal de notre village 3 conseillers communaux et 12 suppléants. Dans ce cadre, il est prévu d'organiser des élections complémentaires le 3 mars 2024, en même temps qu'une votation fédérale. Un second tour aura lieu le 24 mars 2024, si cela s'avère nécessaire. A noter que le dépôt des listes devra avoir lieu le 22 janvier 2024 au plus tard. (GBA)

Petit rappel pour Halloween

Mardi 31 octobre c'est Halloween... afin que ce moment reste festif pour tous, nous recommandons, si vous êtes prêt à ce que des enfants sonnent chez vous, de mettre un panneau ou des décorations Halloween sur votre porte. Merci d'avance aux collectionneurs de bonbons et de jeteurs de sorts de respecter ce «code» et ne pas déranger les autres maisons.

Un plus cette année, l'association Vich en Fête organise une disco Halloween pour les enfants (et parents) avec concours de déguisement le samedi 5 novembre de 18h00 à 21h00 au Forum des Pralies. (NM)

Pour plus d'info, voir www.vichenfete.ch.



Recrutement 2023 au sein du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Gland-Serine.

Le SDIS de Gland-Serine fait face à une grosse pénurie d'effectifs en journée. Leur priorité est donc de trouver du personnel de jour pour les engagements 2024 afin d'assurer en tout temps la protection des personnes, de l'environnement et des biens.

La séance d'information pour le recrutement se tiendra le jeudi 2 novembre 2023 à 19h30 à Gland, caserne de Montoly (communes concernées Begnins, Coinsins, Gland, et Vich). Les personnes motivées à rejoindre ce service, auront un test physique de course en 12 minutes et divers autres tests qui se dérouleront le samedi matin 25 novembre. Les personnes sélectionnées seront informées le jour même. (AB)



Leurs missions:

- ◇ Lutte contre le feu
- ◇ Lutte contre les éléments naturels
- ◇ Lutte contre les pollutions
- ◇ Sauvetage de personnes et d'animaux
- ◇ Sécurité
- ◇ Prévention

Conditions de recrutement:

- ◇ Habitant-e ou employé-e de Begnins, Coinsins, Gland ou Vich
- ◇ Disponible à intervenir de jour et/ou de nuit
- ◇ 18 ans révolus
- ◇ Bonne condition physique

Le service offre:

- ◇ L'univers particulier des camions rouges
- ◇ Une activité passionnante
- ◇ Des formations variées
- ◇ Un nouveau cercle de connaissances

Pour plus d'information, écrire à info@sdisglandserine.ch et/ou consulter le site internet www.sdisglandserine.ch/le-sdis/recrutement/

Des changements dans l'équipe éditoriale du VICHFait

Lors du souper qui a rassemblé les membres de l'équipe éditoriale de VICHFait à la Croix-Verte au mois de juin dernier, plusieurs changements ont été entérinés.

Nadine McCormick, qui fut officiellement la rédactrice en chef de journal pendant plus de 5 ans, a décidé de passer le flambeau à Michel Peiris tout en continuant à œuvrer à la rédaction du VICHFait. Nul ne pourra remplacer son entrain, sa spontanéité, ainsi que son intérêt pour Vich, son histoire et ses habitants – mais Michel est la bonne personne; sa connaissance des acteurs locaux et ses compétences organisationnelles faisant de lui un véritable rédacteur en chef.

En outre, après plusieurs années passées à contribuer avec gaieté à la mise en page et à la rédaction du journal, Romain Marchand a décidé de se retirer de l'équipe pour se consacrer pleinement à ses nouveaux défis à Gland. Toute l'équipe le remercie chaleureusement et lui souhaite le meilleur.

Enfin, depuis septembre, Emily Wulf a rejoint l'équipe et contribue au journal en mettant notamment en page les publications. Bienvenue Emily ! (GBA)



Equipe VICHFait (de gauche à droite Myriam Iseli, Audrey Baillet, Guillaume Bourguet, Michel Peiris, Nadine McCormick, Emily Wulf | manque: Vicky Vouleli)

Audrey Baillet, Guillaume Bourguet-Aillagon, Myriam Iseli, Nadine McCormick, Michel Peiris, Vicky Vouleli et Emily Wulf.
Contact : vichfait@gmail.com, facebook.com/VichFait. Consulter les précédentes éditions : vich.ch/journal-vichfait

NOUVEAU PARC A CHIENS



Depuis mi-juillet, un parc à chiens a été créé au bas de la route des Montagnards, autour des bâtiments de l'ancien stand de tir. Cet espace de liberté permet aux chiens de s'ébattre sans laisse sous la responsabilité de leur maître.

Proposer une alternative aux interdictions

Même si Vich est un village proche de la nature, il est difficile d'y trouver des endroits où les chiens peuvent courir librement. Entre les lieux qui leur sont totalement interdits (cultures, vignes, aires de jeux pour les enfants, terrains de sport, pelouses, jardins publics et réserve intégrale du Bois de Chênes) et les endroits où ils doivent être tenus en laisse (réserve de faune du Bois de Chênes, zones de forêts entre le 1er avril et le 15 juillet, lieux publics très fréquentés), il ne leur reste pour ainsi dire aucun lieu pour se défouler. La Municipalité a voulu proposer cette zone de liberté que représente le parc à chiens pour compenser les contraintes auxquelles font face les nombreux propriétaires de chiens de la commune.

Respecter les règles d'utilisation

A l'entrée du parc est affiché son règlement d'utilisation, dont le respect conditionne l'avenir de cette infrastructure. Les maîtres doivent être en permanence dans le parc avec leurs chiens et en avoir la maîtrise en toute circonstance. Les enfants non accompagnés ne sont pas autorisés dans le parc. Ce parc est réservé aux privés; les sociétés de service de promenade et garde de chiens ne sont pas admises. Les déjections doivent être ramassées en utilisant les sachets et poubelles mis à disposition afin de conserver ce parc propre et attrayant. Merci de votre précieuse collaboration !

Fête du 1er août

Même si une grosse averse aux environs de 17h a donné un petit coup de stress aux organisateurs, les festivités du 1er août 2023 se sont déroulées sous les meilleurs auspices. Plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées sur l'esplanade des Pralies pour partager ce moment patriotique. Les raclettes, saucisses et autres planchettes proposées par nos sociétés locales ont fait un tabac et l'atelier de confection de lampions a rencontré un franc succès.



Les enfants ont ensuite pu faire admirer leurs créations en défilant fièrement autour du terrain de football lors du cortège aux lampions.



Bien que certains parents aient participé avec bonne humeur aux bricolages, c'est l'exposé du Vichois Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale jusqu'en 2015, sur la problématique du climat qui a su captiver les plus grands. Nous profitons de le remercier de son intervention très instructive, qui prend tout son sens suite aux événements climatiques de cet été.

Retrouvez les numéros précédents sur
www.vich.ch/journal-vichfait